Plus de stationnement vélos dans le Pays de L'Arbresle

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle installe depuis plusieurs mois des arceaux pour faciliter le stationnement des vélos sur les 17 communes du territoire.

En complément, la CCPA équipe les structures qui reçoivent une forte affluence avec des abris vélos :

? au siège,

? à l'Archipel,

? au stade de rugby,

? au boulodrome

? et au complexe sportif.

Le stationnement des vélos sur le territoire est un besoin important mit en avant par les habitants et les membres du collectif éco-mobilité. Ces actions étaient donc vivement attendues et ont donc reçu un accueil chaleureux.

Une carte recensant l'emplacement des arceaux et des abris est en cours de réalisation pour faciliter d'avantage les déplacements en vélo des habitants sur le territoire.